



Le mot du Maire

À un an de la fin du mandat, le printemps symbolise un nouvel élan pour notre commune. Notre patrimoine rural, riche de ses paysages bocagers et de ses espaces boisés, est déjà prêt pour accueillir les randonneurs avec des aménagements pensés pour valoriser ses atouts naturels. Les randonnées pédestres, sont une richesse culturelle, elles attirent des visiteurs représentant jusqu'à 15 fois la population de la commune. Bientôt, les marcheurs côtoieront les amateurs de vélo qui pourront également profiter des infrastructures mises en place par la communauté de communes.

Dans ce contexte, l'auberge communale, reprise il y a un an par Thomas, se doit de jouer un rôle central dans la vie locale ; c'est un pôle social et gastronomique. Elle fait maintenant partie des « inévitables ». Nous réaliserons, à l'automne, des travaux pour faciliter le travail du gérant qui se doit de continuer à valoriser les produits locaux.

Il nous faut saluer le renouveau du comité des fêtes, avec un bureau jeune et dynamique porteur de projets innovants. L'engagement des bénévoles, soutenu par la municipalité, garantira des conditions optimales pour les événements estivaux. Par ailleurs, le dynamisme de l'ensemble des associations reste un pilier essentiel de la vie communale. Les programmes festifs sont si riches, qu'ils ne tiennent plus sur un simple format A3.

« L'Épicerie » sous la houlette d'Annie sera un espace culturel qui va accueillir de juin à septembre expositions et artisans. Des concerts et animations seront également organisés par l'auberge pour diversifier l'offre culturelle et attirer un public varié.

Malgré des moyens contraints, les travaux d'entretien des routes se poursuivent, notamment sur la route du Boueix par la commune et sur celles de Doussaget et du Mas par le Conseil Départemental. La réflexion sur le Parc Rural, terrain de jeu du Petit Poucet évolue vers un espace naturel préservé, avec l'appui de partenaires environnementaux. Sur cet espace, deux stagiaires procéderont cet été à un diagnostic faune-flore pour mieux protéger et valoriser nos espaces « nature ».

Nous avons réalisé des travaux de rénovation énergétique dans l'ancienne école, rendant plus confortable et économe les locaux de la mairie et la salle des associations qui a connu, en plus une profonde restauration. Notre effort va porter sur la rénovation énergétique des bâtiments de la place du 8 mai avec l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par de la géothermie.

Ces initiatives du Conseil municipal, comme celles des habitants illustrent la volonté de concilier valorisation du patrimoine, vie associative et développement économique. Croyons en l'été 2025 qui s'annonce comme une vitrine de cette synergie. C'est cette dynamique collective pour notre patrimoine rural qui fait que l'avenir de la Cellette s'écrit avec l'effort et le soutien de tous.

Mon accompagnement RENO

Le SDEC vous accompagne dans vos démarches de « Ma Prime Rénov »
Contact : 05 55 51 03 39 - renov23@sde23.fr

Comment accéder au nouveau parcours MaPrimeRénov ?



La rénovation énergétique est au cœur des préoccupations actuelles, à la fois pour des raisons environnementales, économiques et sociales.

Afin de favoriser la transition énergétique, des dispositifs d'accompagnement sont mis en place pour aider les particuliers, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou futurs acquéreurs, à mener à bien leurs projets de rénovation.

Parmi ces dispositifs, celui de MonAccompagnateurRénov se distingue par sa capacité à offrir un accompagnement de qualité tout au long de la démarche, de la création du projet jusqu'à la fin des travaux.

Alors on vous dit tout sur le service !

MonAccompagnateurRénov est proposé par Renov23 avec les avantages qu'il offre pour une rénovation énergétique ambitieuse et performante.

Suivez le guide...



Des permanences seront mises en place sur notre territoire. Elles permettront aux ménages, sur rendez-vous individuels, de bénéficier d'une information gratuite et indépendante sur le parcours de rénovation d'ampleur de Ma Prime Rénov. Les permanences se déroulent, sur notre Communauté de Communes, sur une demi-journée.

« L'EPICERIE » salle d'exposition de juin à septembre

Du 02 au 08 juin

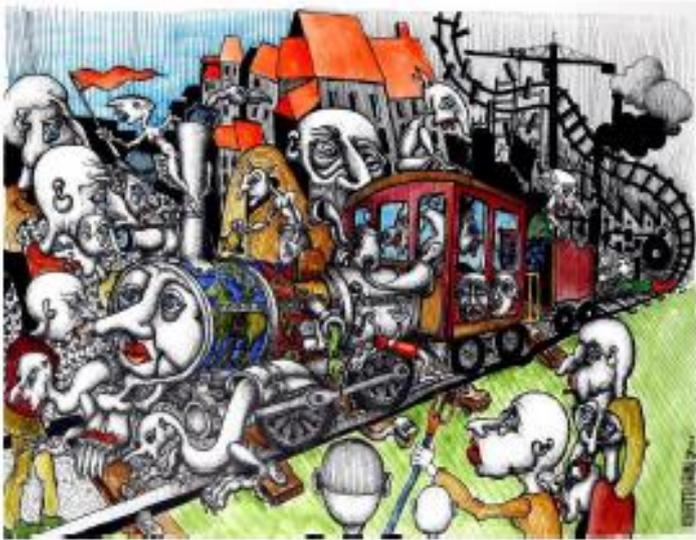
Exposition

Jean-Pierre Châtelain

La Cellette 23350

Du 2 Juin au 8 Juin 2025

De 14h à 18h



Du 16 au 29 juin

**Exposition
« Patrimoine
de nos
Campagnes »**



Suite au succès de la ligne éditoriale « Patrimoine de nos Villages », le Conseil départemental de la Creuse propose une exposition itinérante « Patrimoine de nos Campagnes » dévoilant 260 photographies réparties en 33 panneaux.

Ces photographies sont issues du travail du Service Patrimoine qui, durant cinq années, a sillonné la Creuse, canton par canton, commune par commune, village par village afin de renouveler et d'enrichir les connaissances du patrimoine vernaculaire creusois.

Paysages et patrimoine agricole, hydraulique, artisanal, industriel, religieux : tous racontent l'histoire d'un territoire mais surtout l'histoire des hommes et des femmes le faisant vivre.

À travers cette sélection de photographies s'attachant à retracer un élément patrimonial emblématique de chaque commune creusoise, le Service Patrimoine propose aux habitants, comme aux touristes, de porter un regard différent et renouvelé sur ce patrimoine.

« Patrimoine de nos Campagnes »

Exposition réalisée en 2015 par le Conseil départemental de la Creuse, Service Patrimoine.

L'exposition est constituée de 260 photographies réparties sur 33 panneaux roll-up, 85 x 200 cm, impression sur film PVC en quadri.

Pour toute information :
Conseil départemental de la Creuse
Direction des Affaires Culturelles
Service Patrimoine
74 avenue Pierre Lenoir - 23000 GUJON
04 30 39 47
cpa@cd38.fr | patrimoine@cd38.fr



Agrivoltaïsme et études environnementales

Des projets agrivoltaïsmes sont envisagés sur les communes de Bétête, Tercillat, Genouillac et La Cellette. Des études environnementales vont se dérouler en plusieurs étapes pour préciser les zones d'implantation potentielle. La première étape a commencé, elle vise à étudier la biodiversité. Elle s'étalera sur environ une année. Des écologues seront donc de passage, à plusieurs reprises, sur notre commune.



Un distributeur de pains dans le bourg : Intéressé ?

C'est quoi ?

Comment cela fonctionne-t-il ?



Un distributeur automatique de pain est un appareil qui permet de vendre du pain sans intervention humaine. Son fonctionnement est relativement simple.

À l'intérieur du distributeur, plusieurs compartiments sont remplis de différents types de pains.

Lorsqu'un client souhaite acheter du pain, il sélectionne le produit désiré sur l'écran tactile ou en utilisant les boutons physiques du distributeur. Une fois le choix effectué, le distributeur libère le pain choisi dans un compartiment accessible par le client. Le paiement s'effectue généralement en utilisant des pièces de monnaie, des billets ou des cartes de paiement.

Une enquête pour une éventuelle installation d'un distributeur vous sera adressée courant mai, vous pouvez d'ores et déjà y réfléchir, voire de nous faire part de vos suggestions.

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 2025, nous commémorerons le 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La cérémonie aura lieu le matin à 11h15 devant le monument aux Morts, place du 8 mai 45.

Vous êtes convié à assister à cette célébration et à rendre hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par le second conflit mondial.



Mairie de la CELLETTE - 8, rue de la Cascade - 23350 La CELLETTE

Tél. : 05 55 80 62 97 mail : mairie@lacellette23.fr

Site : la-cellette-23.fr

Page facebook : <https://www.facebook.com/mairie.delacellette>